

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 AVRIL 2021 à 19h00

COMPTE -RENDU

L'an deux mil vingt-et-un, le mercredi 7 avril, le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors dûment convoqué le vendredi 2 avril, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la Salle des Fêtes de Saint-Julien en Vercors.

Membres en exercices: 10

Présents : 8

Présidence: FILLET Pierre-Louis,

Conseillers municipaux: BAUDRIER Marie-Odile, CHATELAN Françoise, THIAULT Claudine, BERTHUIN Joël, MILLON Gabin, REIN Murielle, DROGUE Christophe

Excusés: CROS Antoine, BARTHE Touria

Nombre de votants: 8

Secrétaire de séance : THIAULT Claudine

Autres personnes présentes: LEONARD Maylis (secrétaire de mairie), COUILLER Gilles (comptable public)

Ordre du jour :

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 3 mars 2021

2 Budget principal et budget eau assainissement

1 Votes des comptes administratifs et des comptes de gestion exercice 2020 pour le budget communal et le budget eau-assainissement.

2 Affectations des résultats de fonctionnement 2020 pour le budget communal et le budget eau-assainissement.

3 Votes du budget communal et du budget eau-assainissement pour l'exercice 2021

4 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

5 Subventions 2021

3 Ecole

Retour sur les dernières réunions de la commission

4 Forêt

Programme forestier 2021

Préparation rencontre avec l'ONF

5 Eau assainissement

Evolution de la période des relevés des compteurs début juillet

Point sur les commissions élargies et la participation des habitants

Tarif prestation fourniture et pose compteur d'eau

Point sur les schémas directeurs

Courrier de M Gérard Glenat aux élus municipaux

6 Sécurité

Audit de sureté proposé par la gendarmerie de La Chapelle en Vercors

7 Voirie

Dévoisement de la voie d'accès au centre de La Matrassière

8 Bâtiments et espaces communaux

Travaux à prévoir appartement bâtiment de l'ancienne poste

Entretien, rénovation et gestion du terrain de tennis

9 Fonctionnement du conseil municipal

Formation des élus

10 Points divers

Projet d'installation d'un commerce

Questions diverses

Pierre-Louis Fillet ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 3 mars 2021

Le procès verbal du conseil municipal du 3 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 Budget principal et budget eau assainissement

1 - Votes des comptes administratifs et des comptes de gestion Exercice 2020 pour le budget communal et le budget eau-assainissement

Budget communal

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
231 267.09€	266 068.44€	109 649€	197 958.80€

résultat de fonctionnement : + 34 801.35€

résultat d'investissement : + 88 309.80€

Résultat de clôture de l'exercice 2020:

Fonctionnement : + 260 159.28 €

Investissement : + 7 219.94€

Budget eau assainissement

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
70 300.32 €	59 196.35 €	29 160.40 €	77 005.13 €

résultat de fonctionnement : - 11 103.97€

résultat d'exécution d'investissement : + 47 844.73€

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Fonctionnement : + 59 858.58 €

Investissement : + 27 413.97€

Après avoir rappelé les chiffres clés, présenté le détail des comptes et répondu aux questions des conseillers, Pierre-Louis FILLET se retire de la salle et laisse le Conseil Municipal délibérer. Marie-Odile Baudrier, 1ère adjointe soumet aux votes les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe eau assainissement. Les comptes sont validés à l'unanimité des présents.

Le Maire rappelle que le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations des comptes du comptable à l'ordonnateur. Les comptes de gestion du trésorier municipal du budget communal et du budget eau assainissement pour l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2 - Affectations des résultats de fonctionnement 2020 pour le budget communal et le budget eau-assainissement:

Budget principal

Résultat à affecter : 260 159.28 €
Affectation en réserve en investissement: 25 305.97€
Report en fonctionnement : 234 853.31€
Adopté à l'unanimité des présents

Budget eau assainissement

Résultat à affecter : 59 858.58 €
Report en fonctionnement : 59 858.58€
Adopté à l'unanimité des présents

3 - Votes du budget communal et du budget eau-assainissement pour l'exercice 2021

Budget communal

Le conseil municipal examine le budget primitif communal pour l'exercice 2021 qui s'établit ainsi :
Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 502 945.44 €
Section investissement en dépenses et en recettes : 174 705.57 €
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget à l'unanimité.

Budget eau assainissement

Le conseil municipal examine le budget primitif eau assainissement pour l'exercice 2021 qui s'établit ainsi :
Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 121 481.26 €
Section investissement en dépenses et en recettes : 84 965.47 €
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget à l'unanimité.

4 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 comme suit:

- taxe foncière bâti : 24.93%
- taxe foncière non bâti : 28.50 %

Les taux communaux restent largement inférieurs aux moyennes nationales (37,13% pour le foncier bâti et 49,79% pour le non bâti). L'augmentation de 10% des taux combinée à la hausse des tarifs de l'eau permettra de pouvoir passer l'agent technique à temps plein. Il pourra ainsi exercer convenablement toutes les missions attendues (gestion des bâtiments, des logements, de la voirie, de l'eau, des stations, des espaces verts...).

5 - Subventions 2021

Après en avoir délibéré le conseil municipal
DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2021 :

- Association des Parents d'élèves Saint Martin-Saint Julien en Vercors : 750 euros pour soutenir les projets scolaires, 500 euros pour participer au financement de la 5e édition de la fête de la mobilité douce en septembre 2021 et 310 euros pour le séjour vélo des élèves de primaire.
- Vercors Ski de Fond (VSF) : une participation de 40€ par enfant de la commune, 7 enfants inscrits.
- Association El Condor : 100 euros sous forme d'un abonnement au magazine et de l'accès libre de droits à toutes les photos réalisées sur la commune. (4 voix pour et 4 abstentions)

3 Ecole

Retour sur les dernières réunions de la commission

- Suite à l'annonce de la fermeture des écoles le vendredi 2 avril au soir, un service minimum d'accueil a été mis en place pour le RPI à l'école maternelle assuré par Isabelle Benoit et Laurence Drogue pour la semaine du 6 au 9 avril.
- Un questionnaire de satisfaction sur le service de restauration sera distribué aux enfants et aux parents du RPI au retour des vacances de printemps.
- Les élues de la commission travaillent sur le cahier des charges de la cantine, un nouvel appel d'offre doit être lancé courant mai-juin, le contrat actuel arrivant à échéance.
- Des réflexions sont également en cours pour des travaux d'aménagement et d'amélioration au niveau du préau, du vestiaire et du parking de l'école.

4 Forêt

Programme forestier 2021

Le programme 2021 se décompose comme suit:

Recettes:

Programmation des ventes de coupes :

Parcelles diverses: 200 m ³ de chablis attribuée en régie	estimation	7 000 € HT
--	------------	-------------------

Dépenses:

Travaux patrimoniaux		3 717 € HT
-----------------------------	--	-------------------

Parcelle 3 : travaux sylvicoles		2 457 € HT
---------------------------------	--	------------

(Subvention Région de 737 euros et subvention Département de 737 euros)

Parcelle 8 : travaux de maintenance		1 260 € HT
-------------------------------------	--	------------

Autres actions de valorisation de la forêt

Parcelles diverses: Exploitation de chablis		5 920€ HT
---	--	------------------

Après an avoir délibéré, le conseil municipal

- APPROUVE le programme forestier 2021;
- DECIDE de mettre à disposition de l'ONF le volume de bois façonnés bord de route issus des chablis de parcelles diverses en vue de leur vente groupée conformément aux articles L 214-7 et 8 et D 214-22 du Code Forestier.

Préparation rencontre avec l'ONF

Les élus vont proposer la date du 7 mai 2021 aux représentants de l'ONF pour travailler sur le nouveau plan de gestion de la forêt.

5 Eau assainissement

Evolution de la période des relevés des compteurs début juillet

La relève des compteurs par les abonnés se fera sur trois jours du 2 au 5 juillet 2021. Pour les relevés manquants, l'équipe municipale et l'agent technique les relèveront du 6 au 9 juillet. Cette décision a pour objectif le calcul d'un rendement fiable et la possibilité de repérer les pertes d'eau sur le réseau. Une lettre d'information sera adressée aux abonnés fin avril début mai, l'envoi des feuilles de relevé sera fait avant le 28 juin.

Point sur les commissions élargies et la participation des habitants

Deux commissions élargies regroupant élus et habitants se réunissent régulièrement, l'une s'occupe plus particulièrement des réseaux et l'autre des ressources en eau.

Tarif prestation fourniture et pose compteur d'eau

La délibération de 2012 avait fixé un montant de 80€ TTC pour la prestation correspondant à la fourniture et la pose d'un compteur par les services communaux. Il s'agit de redéfinir des montants plus adaptés à la réalité des coûts. Pour rappel, la commune fournit cette prestation en cas de compteur détérioré par le gel, détérioré par un mauvais entretien et lors de la pose d'un compteur pour une nouvelle habitation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DECIDE** de fixer les tarifs de la prestation pour la fourniture et la pose de compteur à 120€ HT euros en heures ouvrées, à 180€ HT euros hors heures ouvrées.

Point sur les schémas directeurs

Les informations n'ayant pas été communiquées par le département dans les délais, ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Courrier de M Gérard Glenat aux élus municipaux

Les élus ont pris connaissance du courrier de Gérard Glenat au sujet du litige l'opposant à la commune. Les élus souhaitent attendre le terme de la procédure engagée par ce dernier au sujet de la propriété de la source de Pied-Chatelet.

6 Sécurité

Audit de sureté proposé par la gendarmerie de La Chapelle en Vercors

Suite aux vagues de cambriolages récentes, les services de l'état et la gendarmerie proposent de réaliser un audit pour faire le bilan de la délinquance sur le Vercors. Ils demandent l'accord de principe des communes. Le conseil municipal valide cet accord de principe.

7 Voirie

Dévoisement de la voie d'accès au centre de la Matrassière

Les futurs acquéreurs de la propriété sise sur la parcelle D524 souhaitent réitérer la demande faite en avril 2018 par l'actuel propriétaire auprès du conseil municipal, pour créer à leurs frais une voie d'accès revêtue qui permettra d'accéder au centre de vacances de la Matrassière. Une fois les travaux réalisés, cette voie sera cédée à la commune, en contrepartie le chemin actuel qui traverse la propriété entre les parcelles 524 et 525 sera rétrocédé aux propriétaires. (plan annexé au compte-rendu)

8 Bâtiments et espaces communaux

Travaux à prévoir appartement bâtiment de l'ancienne poste

Suite au prochain départ des locataires, quelques travaux d'aménagement devront être réalisés avant de relouer l'appartement courant juin, travaux dans la salle de bain, installation de placards et diverses petites interventions.

Entretien, rénovation et gestion du terrain de tennis

Un budget de 280€ va être alloué pour des travaux: réparations du grillage et de la porte et changement du filet très abîmé.

9 Fonctionnement du conseil municipal

Formation des élus

Pierre-Louis Fillet rappelle aux conseillers qu'ils peuvent bénéficier de formations notamment auprès de l'association des maires de la Drôme. Des élus sont déjà inscrits sur certaines des sessions proposées.

10 Points divers

Projet d'installation d'un commerce

La commune a reçu un courrier de personnes intéressées pour s'installer sur la commune et y créer un commerce. Dans le cadre du projet de réhabilitation de la grange, un appel à projet sera prochainement lancé pour recueillir les différentes propositions d'activités susceptibles d'être mises en place, parmi elles, la création d'un commerce peut tout à fait avoir sa place. Réponse sera faite en ce sens pour conseiller aux personnes de déposer un projet.

Questions diverses

Vente de fruits et légumes

Comme l'an passé M Barruyer souhaite pouvoir venir vendre fruits et légumes à Saint-Julien une matinée par semaine et s'installer sur le parking au nord du village le temps de la vente. Le conseil municipal valide cette demande.

Lou Becan

Le prochain Lou Becan sera distribué mi juillet.

La séance est levée à 22h20

La secrétaire de séance.

